



# Le SHOW DES CRÉATEURS 2015

Dimanche 8 mars Kursaal Besançon

« La Femme dans tous ses états »

## Règlement

Le SHOW DES CRÉATEURS 2015 est organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs (CMA 25) avec le soutien du Conseil régional de Franche-Comté, du Conseil Général du Doubs, de la Ville de Besançon et des Organisations Professionnelles. Le but de cette opération est de valoriser les créations artistiques des professionnels (artisans, salariés, apprentis) et de révéler de jeunes talents. Les participants seront sélectionnés par un jury composé de professionnels.

### Contacts utiles :

Alexandra Lipinski, chargée de communication CMA 25. Tél : 03 81 21 35 13

Patrice Binetruy, coordinateur du show. Tél : 03 81 80 38 83

## Présentation du Show des créateurs

Le SHOW DES CRÉATEURS 2015 est une initiative collective. Sa 5<sup>ème</sup> édition se déroulera le **dimanche 8 mars** au Grand Kursaal de Besançon. Il est organisé dans le cadre de l'opération Cœur d'Artisan (sous réserve de reconduction de l'opération en 2015) dont le but est de promouvoir les entreprises artisanales locales. Ce SHOW DES CRÉATEURS est organisé au profit d'une association caritative. Sa particularité tient dans son ouverture à toutes personnes animées par l'envie de contribuer à la création d'une œuvre. Le SHOW DES CREATEURS est donc ouvert aux particuliers, jeunes en cours de formation, salariés, professionnels de toutes entreprises.

## Dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature est disponible sur le site [www.coeur-artisan.com](http://www.coeur-artisan.com)

Pour concourir valablement, chaque dossier doit être complet et accompagné d'un visuel des projets pour chaque tableau retenu. Les dossiers ne remplissant pas ces conditions ne seront pas retenus.

Les dossiers doivent impérativement être remis à l'organisateur CMA du Doubs **avant le 23 JUIN 2014.**

Seuls les dossiers présentés à l'organisateur seront recevables.

En s'inscrivant, les candidats certifient sur l'honneur la sincérité des informations fournies dans le dossier. En outre, les candidats garantissent l'organisateur contre tout recours de tiers relatif à leur dossier, quelle qu'en soit la raison.

L'enregistrement de votre candidature s'effectue en trois étapes :

1. Téléchargement du dossier de candidature sur le site [www.coeur-artisan.com](http://www.coeur-artisan.com) et sur les pages facebook de cœur artisan et de la CMA Doubs.
2. Rédaction complète du dossier en précisant le parcours/présentation du candidat, le nombre de projets pour le ou les tableaux retenus et la motivation à participer au SHOW DES CREATEURS 2015.
3. Renvoi du dossier à l'organisateur CMA 25 (*avec le règlement de 95 € si vous choisissez de participer dans la catégorie « professionnels »*) par courrier uniquement à :

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU DOUBS  
SHOW DES CREATEURS 2012  
21 rue de la Préfecture  
BP 75 25013 BESANCON CEDEX

## Conditions de participation

Pour être admissible, le dossier de candidature doit présenter un projet s'inscrivant dans au moins un des 10 tableaux suivants :

- ◆ La femme à travers les âges (*filles, mère, grand-mère*) et le temps (*passé, présent, futur*)
- ◆ La femme Artisanat (*customiser au féminin les tenues professionnelles*)
- ◆ La femme Libérée (*évolution des mœurs, des relations avec les hommes, libération corporelle*)
- ◆ La femme Élégante - Haute Couture
- ◆ La femme et l'Art
- ◆ Tableau Jeunes (*thème : la femme dans tous ses états*)
- ◆ Tableau Surprise (*performance artistique sur scène*)

Il incombe au candidat de renseigner dans quelle(s) catégorie(s) il souhaite concourir. Le comité de sélection se réserve le droit de changer le dossier de catégorie et de coupler certains tableaux pour l'équilibre du spectacle.

Pour les professionnels, une participation financière de **95 €** est demandée. Elle correspond aux frais liés à leur inscription à l'opération Cœur d'Artisan. En contrepartie, chaque professionnel recevra :

- Des supports de communication Cœur d'Artisan lui permettant de valoriser dans son propre établissement sa participation au spectacle.
- Le DVD du spectacle

Leurs coordonnées complètes figureront dans le programme du SHOW DES CREATEURS et sur le site internet [www.coeur-artisan.com](http://www.coeur-artisan.com)  
Leur entreprise sera également citée dans la publicité qui annoncera le SHOW DES CREATEURS dans L'EST REPUBLICAIN

## Processus de sélection

Le **25 JUIN 2014** se réunira un comité de sélection comprenant des représentants des domaines de la coiffure, couture et maquillage. Le **2 JUILLET 2014** se réunira tous les créateurs sélectionnés pour une présentation des tableaux et créations retenus.

Le comité de sélection est souverain dans ses décisions. Aucune réclamation ou contestation des résultats ne sera admise.

Tous les candidats seront tenus informés des décisions les concernant.

## Confidentialité et déontologie

Les candidats devront préciser à l'organisateur du SHOW DES CREATEURS s'ils ne souhaitent pas communiquer leur dossier de candidature à d'autres participants.

## Engagement des candidats

Les candidats s'engagent à participer aux réunions préparatoires et à prendre contact avec les autres créateurs qui travaillent sur les mêmes modèles qu'eux et à faire état régulièrement de l'avancement de leurs travaux.

Les candidats s'engagent à venir à la répétition du **dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015** au CFA Hilaire de Chardonnet. Ils s'engagent à être présents la journée du **dimanche 8 mars 2015** et à contribuer à la bonne réalisation et au succès du spectacle.

Les candidats s'engagent à réaliser les créations qu'ils ont détaillées dans leur dossier d'inscription et à les terminer pour les présenter au **SHOW du 8 mars 2015**.

Les candidats s'engagent à mentionner qu'ils travaillent dans un but collaboratif et caritatif dans toute communication ou déclaration.

Les candidats acceptent que les photos et vidéos réalisées dans les coulisses ou durant le spectacle soient utilisées par les organisateurs à des fins promotionnelles.

## Engagement des organisateurs

La CMA 25 et le comité organisateur du SHOW DES CRÉATEURS 2015 s'engagent à tout mettre en œuvre pour favoriser les échanges entre les participants et à mettre à disposition des salles pour les réunions.

La CMA 25 et le comité organisateur du SHOW DES CRÉATEURS 2015 prennent en charge les frais de réservation, d'éclairage, de décoration et de sonorisation du Kursaal ainsi que les dépenses en communication du SHOW DES CRÉATEURS 2015.

Ni la CMA 25, ni le comité organisateur du SHOW DES CRÉATEURS 2015 ne prennent en charge les frais éventuels nécessaires à la création des projets des participants.

La CMA 25 et le comité organisateur du SHOW DES CRÉATEURS 2015 prennent en charge le buffet qui sera servi au déjeuner pour tous les participants le dimanche 8 mars et le cocktail à l'issue du spectacle.